



# Enquêtes locales auprès des riverains - Volet CI2A - Principaux enseignements

Ifop pour l'Andra

Centres industriels de l'Andra dans l'Aube  
(CI2A)



N° 115063

Contacts Ifop :

Anne-Laure Marchal / Delphine Poët

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

JANVIER 2019

# Méthodologie

---

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

## Etude réalisée par l'Ifop pour l'Andra

---

### Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **600** personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, résidant au sein des communes ciblées par l'enquête.

Ces communes ont été réparties en **3 zones** définies selon la proximité des centres de l'Andra dans l'Aube (CI2A):

**Zone 1** : communes situées à moins de 15 km du centre

**Zone 2** : communes situées de 15 à 30 km du centre

**Zone 3** : communes situées à plus de 30 km du centre

Une zone mixte, incluse dans la zone 2 et intitulée Zone 2M, regroupe les communes appartenant à la zone d'enquête des CI2A ainsi qu'à la zone d'enquête du centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM).

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée), après stratification par catégorie d'agglomération

### Mode de recueil



Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 3 au 19 décembre 2018.

## Principaux enseignements

- 1** *L'Andra dans l'Aube bénéficie toujours d'une importante notoriété, malgré un léger recul de cette dernière. La confusion demeure quant au statut de l'Agence et les missions des centres CSA et CIREs ne sont pas toujours bien appréhendées.*
- 2** *Une image majoritairement positive des CI2A qui repose sur la confiance dans sa capacité à assurer la sécurité du site et ses retombées économiques pour le territoire.*
- 3** *L'Andra et la Mairie apparaissent comme des interlocuteurs de confiance pour les riverains. Les opposants au stockage bénéficient aussi d'une importante notoriété.*
- 4** *Les informations émises par l'Andra sont jugées claires par une majorité de riverains, en particulier pour ceux habitant à proximité directe du centre.*
- 5** *Les réunions de concertation, les visites du site et les consultations citoyennes sont les principales modalités mises en avant par les habitants pour tendre vers une gestion des déchets plus participative.*

## Enseignements détaillés

**L'Andra dans l'Aube bénéficie toujours d'une importante notoriété et la nature des activités de ses centres sont mieux identifiées. La confusion demeure quant au statut de l'Agence et ses missions ne sont pas toujours bien appréhendées.**

*Le nom de l'Agence reste bien connu des habitants de l'Aube, mais cet indicateur connaît une légère tendance à la baisse.*

La notoriété de l'Andra recule de 5 points par rapport à 2017 pour atteindre un score de 69%. Ce recul se constate principalement sur ceux qui disent « bien connaître » son activité (42% ; -4 points). Ces niveaux de notoriété restent cependant très importants.

La distance joue évidemment un rôle central : les habitants les plus proches sont près de 100% à connaître l'Andra, alors que ce taux passe à 55% pour les riverains des communes les plus éloignées.

Dans le détail, les centres de l'Aube ne sont pas connus au même niveau. Alors que le CSA atteint un niveau de notoriété de 47% (dont 25% connaissant bien son activité), seuls 28% des riverains disent connaître le CIREs (dont 12% qui en ont une bonne connaissance). Cependant, si ce dernier centre reste assez méconnu, sa notoriété a progressé de 10 points depuis fin 2017.

***La connaissance de la nature de ses activités et de son statut progresse fortement.***

En ce qui concerne le centre CSA, une majorité de personnes (59%) répond spontanément qu'il s'agit d'un lieu de stockage des déchets radioactifs. Ce niveau d'identification est en très forte hausse depuis un an puisqu'il se situait à 15% l'année passée. De même, 63% des personnes ayant entendu parler du CIREs l'identifient à une mission de stockage des déchets, contre 15% seulement il y a un an.

Cette très nette amélioration de l'identification des deux centres de l'Aube s'accompagne d'une meilleure appréhension du statut de l'Andra. Si une majorité d'habitants (53%) pensent toujours que l'Agence est une entreprise privée, ils sont de plus en plus nombreux à répondre qu'il s'agit d'une entreprise publique (+8 points en un an). Ces représentations sont globalement homogènes sur l'ensemble du territoire.

### **Une image majoritairement positive vis-à-vis des centres CSA et CIREs**

***Une majorité relative de la population continue de percevoir positivement les activités des C12A. Le niveau d'inquiétude est plus partagé.***

Seule une minorité de riverains considère que les activités de l'Andra dans leur département sont une mauvaise chose (26%). Ils sont à l'inverse une majorité à juger de manière positive (38%) ou neutre (35%), ces activités. Si l'on ne constate pas de décrochage important par rapport à l'an passé (-3 points), les opinions positives continuent cependant leur tendance à la baisse depuis décembre 2015.

Le niveau d'inquiétude quant à la présence des centres est partagé au sein de la population : 52% disent ne pas être inquiets contre 48% qui ont le sentiment inverse. Les habitants de la zone 3 sont

plus nombreux à faire part de leur inquiétude (55%) que ceux qui vivent à proximité immédiate des centres (44%).

Les craintes s'expriment, à travers les réponses spontanées données par les interviewés, sous différentes formes, au premier rang desquelles (pour 44% des sondés) les risques pour l'environnement : pollution de la nature, notamment radioactive, risque pour les sols, etc.

Viennent ensuite, pour 36% des riverains, les risques sanitaires tels que les cancers ou autres répercussions sur la santé des habitants.

Un quart des personnes interrogées évoquent également des dangers plus globaux, comme les accidents ou les catastrophes radioactives.

Enfin, et dans une moindre mesure (10% des citations), les risques économiques sont mis en avant, en particulier à travers le prisme du tourisme et de l'attractivité de la région.

### ***Une population consciente des conséquences positives de la présence du site sur la région.***

De nombreux bénéfices dus à la présence de l'Andra sur le territoire sont perçus par les habitants avec, à leur tête, la question de l'emploi, (57% des réponses). Les bénéfices financiers sont également mis en avant par plus d'un tiers des riverains. 30% évoquent ainsi les subventions et autres retombées financières pour les communes alentours et la région, et 13% insistent sur le développement économique. De manière moins prégnante, 17% des sondés évoquent des thématiques liées à la gestion des déchets, plus sûre, plus contrôlée.

Dans l'ensemble, les avantages et inconvénients des centres demeurent très stables et fortement marqués par des positions médianes : 22% des individus considèrent que les CI2A présentent plus d'avantages que d'inconvénients contre 19% qui pensent le contraire et 35% qui répondent « autant d'avantages que d'inconvénients ». Pour 23%, les centres ne présentent ni avantage, ni inconvénient.

### ***L'Andra jouit donc d'une confiance importante auprès de la population, principalement portée par sa capacité à apparaître comme un acteur économique incontournable du territoire, et une institution digne de confiance en matière de sécurité. La thématique des nuisances est cependant présente.***

Dans le détail les activités de l'Agence restent associées à une image très positive notamment en matière de retombées économiques. 83% des personnes partagent ainsi l'opinion que les centres dans l'Aube sont importants pour l'emploi dans la région. De même 77% s'accordent à dire qu'il s'agit d'une source de revenus durables pour la région et 67% que les centres participent au développement du territoire. Ces éléments sont de plus mieux évalués qu'il y a un an. Toutefois, l'idée d'une dévalorisation des prix des terrains et maisons alentours est également présente : 65% pensent qu'une telle dévalorisation compte parmi les impacts négatifs de la présence des sites. Enfin, 63% réfutent l'idée que les CI2A ont un impact positif sur l'image de la région.

Outre la dimension économique, les centres de l'Andra dans l'Aube bénéficient d'un fort crédit en matière de sécurité. 84% (+5 points en un an) jugent les sites bien sécurisés et 77% que les centres « prennent toutes les précautions pour protéger la population et l'environnement ». Cependant, malgré une confiance partagée dans la sécurisation des infrastructures, les riverains sont nombreux à ressentir des nuisances (49%) en termes de bruit et d'odeurs, et une moitié d'entre eux estime que les centres sont nocifs pour la santé des personnes vivant à proximité. Cette perception des nuisances tend également à croître depuis fin 2017.

### **Ifop pour l'Andra**

Malgré ce dernier bémol, les jugements des habitants conduisent à un niveau de confiance très élevé accordé à l'Andra pour gérer le stockage dans l'Aube sur le long terme : 71%. Ce chiffre est d'ailleurs en hausse de 6 points par rapport à 2017 et retrouve ainsi son niveau de 2016. Dans le détail, le niveau de confiance est moins élevé chez les personnes les plus éloignées des sites de stockage : 75% des habitants de la zone 1 accordent leur confiance à l'Andra, contre 67% pour ceux de la zone 3.

***Des riverains qui perçoivent un développement de l'activité des Ci2A, et une faible majorité qui souhaiterait qu'elle se stabilise.***

A l'image de ce que l'on pouvait observer en 2017, près de huit riverains sur dix estiment que l'activité des centres Andra s'est développée au cours des dix dernières années (78%). Une faible majorité souhaiterait toutefois que cette activité se stabilise (61%).

**Une communication institutionnelle jugée digne de confiance et des informations issues d'opposants au stockage des déchets très présentes.**

***L'Andra et la Mairie : principaux acteurs de confiance en matière d'information.***

La confiance dans l'Andra trouve écho dans les moyens utilisés par les habitants pour s'informer sur les centres de stockage. En effet, malgré le fait que seuls 56% des sondés estiment que l'Agence « fournit une information transparente et sincère sur ses activités », celle-ci reste la source d'information la plus fiable (69% des répondants lui font confiance, dont 21% « tout à fait »). En seconde position des acteurs de confiance pour s'informer sur les centres se trouve la Mairie et les élus locaux (64%) puis, juste derrière, la commission locale d'information (CLI) (63%).

Outre les acteurs institutionnels, les associations opposées au stockage des déchets radioactifs sont également, bien qu'à un niveau moindre, identifiées par une majorité de personnes (53%) comme une source de confiance pour recevoir des informations. A noter que ces associations sont citées au même niveau que l'Etat et la préfecture.

Enfin, les médias bénéficient du plus faible taux de confiance (33% dont seulement 8% « tout à fait »).

***Si les documents des opposants au stockage bénéficient d'une attention de la population, la perception de la communication de l'Andra progresse.***

Si la confiance dans l'Andra est élevée lorsqu'il s'agit d'obtenir des informations, les riverains affirment en premier, et pour une majorité d'entre eux (50% dont 30% « à plusieurs reprises ») avoir lu des documents émanant d'opposants au stockage des déchets radioactifs. Loin derrière arrivent le journal de l'Andra (39%, en baisse de 4 points depuis 2017) ou encore les échanges avec des personnels de l'Andra (32%). Cet indicateur doit cependant être relativisé car, comme indiqué plus haut, les habitants accordent une confiance plus faible aux opposants du centre qu'au centre de l'Andra lui-même. De plus, pour les habitants de la zone jouxtant le site de stockage, le journal de l'Andra constitue le principal contact mémorisé. Les documents d'opposants arrivent cependant en seconde place des sources mémorisées par les habitants de la zone 1.

En miroir, on peut noter que les moyens de communication de l'Andra ont une réception très limitée dans les communes les plus éloignées du centre : ainsi 8% seulement des populations de la zone 3 ont déjà visité des expositions organisées par l'Andra et 5% disent avoir participé à une conférence organisée par l'Andra.

Il en découle que si 61% de l'ensemble des habitants de l'Aube estiment que l'Andra communique de manière claire sur ses activités, ce score passe à 51% pour les riverains habitant à 30km et plus du site.

Dans l'ensemble, la communication de l'Andra est mieux perçue qu'il y a 1 an (+5 points) et est particulièrement bien évaluée par les habitants les plus proches des centres (84%).

Enfin, à la question sur les modalités de participation à la réflexion sur la gestion des déchets radioactifs, les riverains disent vouloir être associés via des réunions publiques ou d'ateliers de concertation (cités spontanément par 55% des personnes), des visites et portes ouvertes de site (50%) ou, dans une moindre mesure, des votes citoyens (37%) et de consultations, en ligne (26%) ou en face à face (23%).